Procès-verbal n°2 du Comité de Direction

Réunion du : **À :**	**Mercredi 05 Octobre 2022** **18h – DGL**
Présidence :	Mr. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes Audrey FIRMIN, Bernadette FERCAK, Marie-Elisabeth COLLAVOLI. Mrs Bernard BERGEN, Christian BOUTADE, Patrick CHAMP, Joseph Fernand D'ANNA, Damien JURADO, Philippe MOREL, Jean Marie ROUFFIAC. Dr Jean-François CHAPELLIER
Absent excusé :	Mmes Rachel MARTIN, Stéphanie ALBEROLA, Christie CORNUS. Mr David MIDDIONE.
Assistent à la réunion (ne participe pas aux délibération) **:**	Mrs Frédéric ALCARAZ (C.T.D. P.P.F.), Teddy GRAS (Resp. Administratif)

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Secrétaire Général remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°1 du 07.09.2022

- POUR : 12
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président en profite pour rappeler que seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.

Condoléances

M. HOLZER remercie les membres du Comité de Direction, des diverses commissions et le personnel pour les condoléances suite au décès de son père

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- Mr. BADAOUI, frère de Fatiha BADAOUI, membre de Commission au sein du District.

présentent leurs très sincères condoléances à la famille.

Agenda du Président

Date	*Lieu*	*Objet*
29.09.2022	Connaux	Remise de distinctions aux divers dirigeants du club
04.10.2022	Chastel	Réunion Secteur Technique de Lozère

Courriers Clubs

582358 – L'OLYMPIQUE DE GAUJAC

- Nous invitant à l'inauguration du Stade Municipal de Gaujac. *Noté, Une réponse sera faite*

503320 – U.S. SALINIERES AIGUES MORTES

- Nous envoyant leur candidature pour l'organisation des finales de coupe et de la journée de développement du football féminin. *Noté.*

518431 – A.S. ST CHRISTOL LES ALES

- Nous envoyant leur candidature pour l'organisation des finales de coupe. *Noté*

549436 – ENT. BEZOUCE 3 MOULINS

- Nous envoyant leur candidature pour l'organisation des finales de coupe. *Noté*

Diverses Correspondances

Ligue de Football Occitanie :

- Nous transmettant le planning des différents championnats féminins. *Noté*
- Nous informant de leur Assemblée Générale qui aura lieu le 19 novembre à Tarascon sur Ariège. *Noté*
- Lançant leur appel à candidature pour l'organisation des finales de Coupe d'Occitanie. *Noté*
- Nous demandant de transmettre un référent FAFA et un référent Football féminine pour la Commission Régionale. *Noté Nécessaire fait*
- Nous transmettant les clubs éligibles aux cartes carburant au sein de notre District. *Noté*

FFF :

- Nous transmettant un Courrier de lancement de la Coupe de France des Arbitres La Poste. *Noté*
- Nous informant de la situation informatique au sein du territoire. *Noté*
- Nous informant de la mise en place de Webinaire sur le FAFA, Le PEF, etc…

District de l'Aveyron :

- Nous invitant à une réunion de présentation de la saison 2022-2023 concernant le programme mis en place par la cellule sportive mixte. (Compétitions mixtes avec les clubs de Lozère). *M. D'ANNA et M. ALCARAZ y assisteront*

Fondaction du Football :

- Annonçant le lancement de la 15e édition des trophées « Philippe Seguin ». *Noté*

Ententes

Le Comité de Direction dresse la liste des ententes telles qu'autorisées en annexe 1 du Présent Procès-Verbal.

Journée des finales départementales

Le District vous propose d'envoyer votre candidature pour l'organisation des Finales de la Coupe Gard Lozère qui aura lieu le jeudi 18 Mai 2023. Un évènement qui accueillera les finales féminines, jeunes et séniors sur une journée. Voici les conditions à réunir :

- Posséder au minimum 2 terrains de foot à 11
- Avoir au minimum 4 vestiaires joueur et 2 vestiaires arbitres
- Avoir un espace vert dans le complexe pour des activités annexes (Jeux gonflables, Atelier, etc.)
- Avoir un complexe pouvant accueillir au moins 500 spectateurs ainsi qu'une tribune.
- Avoir de la place pour faire manger une centaine de personne.
- Avoir des locaux pour la mise en place d'une buvette et restauration
- Avoir un local pour entreposer le matériel pour les finales

Candidatures à envoyer avant le 31 décembre 2022 à l'adresse *secretariat@gard-lozere.fff.fr*

Journée féminine dans le cadre du développement du football féminin

Le district organise le samedi 10 Juin 2023 une journée festive et conviviale du football féminin pour son développement sur la catégorie U15/U14/U13/U12. Voici les conditions afin d'envoyer vos candidatures :

- Posséder au minimum 1 terrain de foot à 11 et 1 terrain de foot à 8
- Avoir au minimum 4 vestiaires joueur et 2 vestiaires arbitres
- Avoir un espace vert dans le complexe pour des activités annexes
- Avoir des locaux pour la mise en place d'une buvette et restauration

Candidatures à envoyer avant le 31 décembre 2022 à l'adresse *secretariat@gard-lozere.fff.fr*

Dispositif « Toutes Foot »

Le District Gard Lozère lance un appel à projet :

1. Dispositif Toutes Foot

Le dispositif « Toutes Foot » est mis en place cet année par la FFF dans le but de développer le Football Féminin sur notre territoire, renforcer la place de la femme dans le monde du football et dynamiser le projet club dans toutes ces dimensions. En tant que club, vous pourrez créer des actions de développement qui peuvent vous amener des récompenses (Dotations Nike, cérémonie à Clairefontaine pour vos clubs, etc…).

Ce dispositif repose sur 2 axes :

Axe 1 : Augmenter le nombre de participantes (Actions externes et internes pour attirer des licenciées, fidéliser les licenciées déjà présentes) via des journées portes ouvertes, des stages ou même des sections sportives.

Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité (faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes, conserver celles déjà présentes…) via des formations, de l'accompagnement et de la valorisation au sein du club.

Critères d'évaluation :

- Actions innovantes et/ou d'envergure (Résonance de l'action, Qualité de l'accompagnement…)
- Pérennité de l'action (Actions inscrites dans le temps, perspectives…)
- Variété du public (Licenciées, non licenciées)
- Type de public (Pratiquantes, arbitres, éducatrices, dirigeantes…)

Il y aura un Jury Départemental qui prendra connaissance de vos actions tout au long de l'année et les valorisera auprès des instances régionales ou fédérales.

Calendrier :

- Avant le 16 décembre : Inscriptions des clubs auprès du District.
- Jusqu'au 15 Mai 2023 : Envoi des dossiers de candidature au District (ci-joint) + une vidéo de 2 minutes présentant le club et le projet (seuls les dossiers complets seront examinés par le jury).
- Du 15 Mai 2023 au 5 Juin 2023 : Passage de votre dossier auprès des différents jurys.

Récompenses :

- Tous les clubs inscrits dans le dispositif recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike.
- Les lauréats seront conviés à passer un week-end à Clairefontaine pour la remise des récompenses.

Nouveau Salarié

Le Comité de Direction souhaite la bienvenue au nouveau CTD DAP de l'Antenne de Lozère Lylian HERNANDEZ qui a commencé sa mission le 01 octobre 2022.

Opération Mini-Buts

L'opération Mini-Buts continue pour cette saison 2022-2023, où une réduction de 100 euros vous est appliquée pour l'achat d'une paire de mini-buts pour le football d'animation (180 euros la paire). Pour commander, veuillez compléter l'annexe numéro 2 et l'envoyer à *secretariat@gard-lozere.fff.fr*.

ACHAT TABLETTE F.M.I.

Afin de s'équiper ou renouveler son matériel, le Comité accorde une aide de 50€ par tablette achetée et une par club, dans les conditions suivantes :

➢ la tablette permet d'équiper une équipe disputant un championnat avec utilisation de la F.M.I. ;

➢ la facture de cette tablette est au nom du Club ;

➢ la facture de cette tablette est postérieure au 1er Août 2022.

Les Clubs concernés doivent fournir les justificatifs demandés au Secrétariat du District.

Journée de rentrée des délégués

Le traditionnel séminaire de rentrée des délégués a eu lieu le samedi 24 septembre à Alès, à cette occasion la Commission avait invité les délégués du District qui évoluent en Ligue Occitanie de Football.

En préambule les 4 nouveaux délégués départementaux ont été présentés, Nordine BEDDOUR et Jean-Lin MARTIN tous deux anciens arbitres, Haoussaine HANAFI et Michel UDOVICIC, dirigeants de clubs Gardois.

Les délégués promus ont été mis à l'honneur – Mme Christie CONUS (LFP) – M. Marcel COLLAVOLI – (A' FFF) et M.Fabien AKKERMANS (FFF).

Le séminaire a permis également de présenter les nouveaux membres et la nouvelle organisation de la Commission Départementale des Délégués et ses nouvelles orientations, notamment les désignations automatiques, l'utilisation du portail officiel et l'aide à la rédaction des rapports complémentaires.

Plusieurs rappels ont été fait aux délégués, sur l'attention et la vigilance à apporter sur les missions relatives à leurs fonctions.

Nous leur souhaitons une très bonne saison et une pleine réussite dans leurs missions.

Le passage de Stéphane SAURAT entraineur de l'équipe première de l'OAC a été très apprécié de tous.

Le séminaire a été très apprécié de tous…..un prochain rdv sera fixé pour faire un point de mi-saison.

Assemblée Générale du District

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Hiver de la saison 2020/2021 aura lieu le samedi 03 décembre 2022, à la salle de réunion de l'Hôtel C-Suites (entrée Nîmotel Ville Active), à Nîmes.

Conformément aux statuts et dispositions règlementaires, pour répondre aux obligations de communication de l'ordre du jour qui sera établi lors de la prochaine réunion du Comité de Direction du 02.11.2022, les clubs peuvent présenter des questions écrites ou des modifications aux règlements avant le 28.10.2022 dernier délai à l'adresse : secretariat@gard-lozere.fff.fr

Commissions 2022-2023

Les membres du Comité de Direction valident la candidature de :

- Fabien AKKERMANS pour la Commission de Désignation des Délégués et Statuts et Règlements
- Pierre-Jean JULLIAN pour la Commission des Compétitions Séniors

MATCH Départemental 1 – C.A. BESSÈGEOIS / A.C. PISSEVIN V.

Suite aux graves incidents survenus, les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité et autorise le Président d'engager une plainte au pénal pour le compte du District.

Questions/Informations diverses

Damien JURADO fait état de la réussite de la rentrée du foot gardois U8 à U11 organisés les 10 et 17 Septembre 2022 avec la participation de 1 000 enfants représentant pas moins d'une trentaine de club. Remercie les clubs de OC REDESSAN et ES MARGURITTES pour leur accueil.

Prochain Comité

- **02.11.2022**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Francis ANJOLRAS,

Le Président
Francis ANJOLRAS
DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE PRÉSIDENT
F. ANJOLRAS

Le Secrétaire Général,
Damien JURADO

DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE SECRETAIRE GENERAL
DAMIEN JURADO

Annexe 1

Ententes autorisées pour la saison 2022/2023

Le club support est le premier nommé.
La dénomination de l'entente est, sauf mention contraire, l'adjonction des noms des clubs composant cette entente.

1) CATÉGORIE U17

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT ESGDR/ASLGM	503235 EM. S. LE GRAU DU ROI	581967 A.S. LA GRANDE MOTTE	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. UCHAUD/BERNIS	517866 GALLIA CLUB UCHAUD	548628 F.C. BERNIS	
ENT. AIMARGUES CABAS	503353 ST.O. AIMARGUES	560593 F.C. CABASSUT	
ENT. EFVA/ BESSEGES	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	590128 C.A. BESSEGEOIS	
ENT. VAUVERTGALLICIAN	503237 F.C. VAUVERDOIS	522573 GALLIA C. DE GALLICIAN	
SAUVETERRE PUJAUT	552049 R.C. SAUVETERRE	519114 U.S. PUJAULAISE	

2) CATÉGORIE U15

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT.BEZOUCE/MARGUERIT	549436 ENT.S.TROIS MOULINS	514961 ENT.S.MARGUERITTOISE	
ENT FCCLA/CAVILLARGU	550949 F.C. CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE	544132 SP.S.CAVILLARGUES	
ENT. UCHAUD/BERNIS	517866 GALLIA CLUB UCHAUD	548628 F.C. BERNIS	

3) CATÉGORIE U14 TERRITOIRE

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	

4) CATÉGORIE U12/U13

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	

ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	
ENT. EFVA SEDISUD	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	LES MAGES ST AMBROIX SEDISUD	
O UZES EP UZES 1	581815 O. UZES	503388 ENT. S. PAYS D'UZES	

5) CATÉGORIE U12

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
O UZES EP UZES 1	581815 O. UZES	503388 ENT. S. PAYS D'UZES	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	

6) CATÉGORIE U10/U11

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. EFVA SEDISUD	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	LES MAGES ST AMBROIX SEDISUD	
ENT. PAYS UZES	581232 ENT. SPORTIVE PAYS D'UZES	581815 O. UZES	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	

7) CATÉGORIE U10

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

8) CATÉGORIE U8/U9

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. PAYS UZES	581232 ENT. SPORTIVE PAYS D'UZES	581815 O. UZES	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	

9) CATÉGORIE U8

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

10) CATÉGORIE U6/U7

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT. EFVA SEDISUD	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	LES MAGES ST AMBROIX SEDISUD	

11) CATÉGORIE SENIOR F A 8

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	*ENT CALVISSON VAUNAG*

12) CATÉGORIE U15 F A 8

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente	Club en entente
ENT FCCLA/CAVILLARGU	550949 F.C. CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE	544132 SP.S.CAVILLARGUES	549486 ENT.S. ROCHEFORT	553905 OLYMPIQUE ST GENIEROISE

13) CATÉGORIE U6

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	*ENT. USP ASSP*

Annexe 2
Opération mini-buts

En partenariat avec www.taffequipements.com

Dans le cadre de la promotion et du développement du Football d'Animation, le District GARD LOZERE lance l'opération mini-buts. Les clubs gardois et lozérien bénéficient de tarifs privilégiés à savoir :

Tarif public de la paire : 340 € TTC
Prix district : 280 € TTC LA PAIRE.
100 euros offert par le District par paire
Prix de la paire pour le club : 180 euros
Dimension 3.60/1.80 M.
HOMOLOGUE POUR LE FUTSAL
REF : FGM40

Les vidéos de présentation des buts :

https://www.youtube.com/watch?v=pNortsInZOk / https://www.youtube.com/watch?v=C6XtKNMNJe0

Nous vous demandons donc de bien vouloir renseigner le bon ci-dessous à retourner à l'adresse :

- secretariat@gard-lozere.fff.fr

Opération possible dans la limite des stocks disponibles

N° d'affiliation Club : 553703

Nom du Club : E.S. Théziers

Nombre de paires souhaitées : 2

TAMPON DU CLUB et SIGNATURE